

HARLEY-DAVIDSON rappelle CVO STREET GLIDE Moto



- CVO STREET GLIDE Moto
- Marque : HARLEY-DAVIDSON
- GTIN 10.05.2023 - 06.10.2023
- Informations complémentaires : FL4, e4*168/2013*00166*00

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : En raison d'un défaut, la moto réagit plus fortement que prévu aux influences routières et environnementales (terre inégale) à des vitesses supérieures à 160 km/h (100 mi/h). Il y a un risque accru de chutes et de blessures.
- Risques encourus par le consommateur : Blessures

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre